# Sections and the contract of t

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

Les abonnements se paient d'avance, Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

# UN IDÉAL DE BONTÉ

Tant de Français grincheux dénigrent aujourd'hui leur admirable pays qu'il est bon parfois de se demander le rôle que joue actuellement la France dans l'évolution historique du monde, et de scruter pour l'avenir les destinées que se prépare notre jeune démocratie.

D'où venons-nous ? Que sommesnous ? Où devons-nous tendre ? Race de culture latine, nous sommes les héritiers directs des grandes civilisations d'autrefois. Nous possédons ces traditions éternelles, qui dominent les changements des siècles, nous permettent de personnifier la République dans le monde civilisé, en ajoutant aux formules anciennes les bienfaits qu'on doit aux merveilleuses découvertes de la science.

Il y a autour de nous d'autres républiques, des monarchies tellement libérales qu'elles en deviennent de véritables régimes démocratiques, mais nous sommes, historiquement, aux yeux de l'univers, la République, comme on disait de Rome, la Ville.

A côté de l'Allemagne césarienne et militarisée, et des Anglo-Saxons, surtout préoccupés d'être des nations de gens d'affaires, nous donnons l'exemple du progrès dans la liberté et d'un désintéressement national qui sert l'humanité entière.

Ceci explique que, chez nous, le plus humble citoyen participant à la direction de la chose publique, sent confusément sa part de responsabilité, et que nous tâtonnons encore pour savoir dans quelle voie définitive nous orienterons la démocratie.

Les luttes qui découlent de cet état de choses, parfois très âpres, très ardentes, prouvent, sans distinction de partis, combien les Français ont soif d'idéal, combien les questions d'ordre supérieur leur tiennent à cœur, et combien tous, par des méthodes différentes, il est vrai, voudraient servir leur pays.

Les conservateurs, tout pleins des méthodes de l'Eglise romaine, n'ont jamais pu se défaire de l'esprit de caste, qui tend à créer dans une nation libre des supérieurs et des inférieurs, des compartiments étanches entre telle ou telle catégorie de citoyens. Aussi, abordent-ils les questions sociales avec un idéal de charité: les dirigeants consentent des aumônes à ceux qu'ils entendent bien maintenir sous le joug, croyant par là avoir accompli tous leurs devoirs de solidarité.

Les collectivistes, péchant par l'excès contraire, ont un idéal d'égalité à outrance. Ne pouvant supporter qu'il y ait des subalternes et des chefs, ils font table rase de toutes les supériorités, même intellectuelles. Ils tirent de ce principe les pires conséquences; ils en arrivent à justifier l'antipatriotisme, la spoliation, ils provoquent des haines qui ne peuvent qu'engendrer de douloureux et sanglants conflits.

Pour nous, républicains, l'idéal est tout autre; considérant les hommes comme des frères, nés ni avec la même force physique, ni avec la même santé, ni avec les mêmes dons intellectuels, nous croyons, d'une part, au droit absolu à la vie toujours plus facile, plus heureuse pour les faibles, et au devoir pour les plus forts d'aider les premiers. Il ne s'agit donc pas ici de jeter les faibles contre les forts, les humbles contre les puissants, les pauvres contre les riches, il s'agit de tracer à chacun ses devoirs, de lui montrer ses droits, et d'indiquer à tous que si la charité est humiliante pour ceux qu'on aide en les maintenant asservis, que si l'égalité absolue est une chimère, une politique de bonté s'impose.

Elle s'impose, parce qu'elle implique la disparition des castes et assure la fraternité entre les hommes. Comment les collectivistes seront-ils fondés à réclamer des mesures vexatoires contre une prétendue bourgeoisie, dont l'existence plus large est, paraît-il, une insulte pour gêner a pris l'artis « lieut partir.

les masses ouvrières, du moment que cette bourgeoisie s'est ouverte à tous et que tout être intelligent, travailleur et prévoyant peut en faire partie ? Comment pourront-ils sincèrement s'élever contre les « exactions » du « patronat », lorsque celuici, par son intelligence, son activité, procurera les ressources nécessaires à la réalisation des lois sociales, impossible à mettre eu œuvre, sans de lourds impôts, que seuls permettront une agriculture, une industrie et un commerce florissants.

Que valent ces systèmes en présence de l'idéal de la République, chose de tous, et humaine à tous? Car le principe est infini dans ses conséquences et suffit comme unique assise au régime; il s'introduit partout, et bien ailleurs que dans les rapports économiques d'une société. Il affermit le patriotisme de l'armée en augmentant le souci de la santé et du bien-être du soldat; il intervient utilement dans les exigences du fisc à l'égard du contribuable gêné, enfin il rehausse l'influence des braves gens et leur permet de lutter avec une énergie inlassable et féconde contre les mauvais bergers semeurs de haine, destructeurs patentés de tout ce qui est beau, grand, généreux, et à l'égard desquels nous ne pouvons désarmer parce que la Bonté ne peut s'épanouir que là où la Haine a dis-

A. R. D.

# Décoré pour vol

A des choses nouvelles, il faut des mots nouveaux. Le spirituel Abel Faivre vient de le démontrer avec cette joyeuse légende : « Décoré pour vol » placée au-dessous du portrait de l'aviateur Blériot.

Evidemment, il est absurde d'employerle mot « vol » dans son nouveau sens, dans sa nouvelle acception.

Oui, mais par quoi le remplacer? Un grand nombre de journaux et de revues sont en train, précisément, de chercher « le mot qui manque ».

Et inutile d'ajouter que jusqu'ici, il n'a rien été trouvé d'acceptable ni même de raisonnable.

Il faut croire que c'est le hasard, comme toujours qui se chargera de nous le donner.

En attendant, il ne serait pas défendu à MM. lesacadémiciens de selivrer à quelques recherches. Tout le monde n'a pas le privilège de travailler au Dictionnaire.

# Dans l'Armée du Salut

Il y a quelque temps, une artiste en renom, engagée au Deutsch Theater de Berlin, Mme Edwige Wangel, adressait une lettre aux journaux pour leur dire que, touchée enfin par la grâce, elle abandonnait définitivement le triste métier de comédienne et se retirait dans la solitude pour y méditer en paix sur la vérité éternelle.

C'était là, croyait-on, une conversion sur laquelle il n'y avait pas grand'chose à dire. Aussi le silence se fit immédiat sur son cas. Pourtant, il ne dura point. La « grâce » s'était présentée à Mme Wangel sous les traits d'un lieutenant de l'armée du salut, répondant au nom de Karl Hess, âgé de 25 ans. C'est en suivant ce « lieutenant » qu'elle avait dit un éternel adieu aux planches. Les planches n'étaient d'ailleurs pas la seule chose qu'elle ent résolu de quitter car, mariée depuis longtemps au musicien Stabernack, elle abandonnait aussi son mari, sans regret, parait-il, car aujourd'hui on apprend qu'elle demande le divorce pour convoler en seconde noces avec Hess, qui est de plusieurs années plus jeune qu'elle.

L'annonce de ce mariage parait gêner beaucoup moins le mari qui en a pris son parti que le propre père de l'artiste. Celui-ci ne voulant pas du « lieutenant » pour gendre, vient de partir, en compagnie de plusieurs policiers, pour arracher sa fille aux artifices du dangereux officier salutiste.

## MAISON D'ERMITE

La célèbre habitation souterraine du moine Souboff, à Sabelyovo, en Sibérie, vient d'être détruite par un incendie.

Pour construire cette demeure, il fallut au solitaire seize ans de travail, bien qu'il fût secondé dans sa besogne par des ingénieurs déportés.

A cette époque, on ne disposait pas de l'outillage perfectionné dont on se sert aujourd'hui dans les constructions souterraines.

Par simples moyens combinés avec ceux de ses aides, le moine réussit à se construire une demeure confortable, où l'air pénétrait abondamment grâce à un système ingénieux de ventilation, en même temps que la lumière s'y répandait.

Le P. Souboff y vivait retiré en ermite; il n'y recevait personne, sauf quelques étudiants exilés pour des délits politiques. On y accédait par un long couloir.

Ces jours-ci, des paysans aperçurent des bouffées de fumée s'échappant des cintres qui se trouvent au ras du sol, d'où les flammes s'elevèrent aussitôt.

Les témoins ne purent se rendre maîtres de l'incendie qui detruisit toute la maison.

Heureusement, le moine et ses amis les étudiants avaient pu se sauver à temps.

# INFORMATIONS

# LES ÉLECTIONS DE DIMANCHE

Election législative

Résultat de l'élection législative qui a eu lieu, dimanche, dans la 2° circonscription de Perpignan:

Inscrits, 10.671; votants, 8.607.
Ont obtenu:

MM. Victor Dalbiez, conseiller général radical-socialiste, 6.115 voix, élu; Jean Payra, socialiste unifié, 2.191 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Bourrat, radical-socialiste, décédé.

### Au Conseil général de la Seine Canton de Charenton

Inscrits, 14.839; votants, 8.542 suffrages exprimés, 8.378.
Ont obtenu:

MM. Dussaut, radical, 4.523 voix, élu; Gallon, socialiste unifié, 2.644 voix; Clémenti, républicain libéral, 1.200; divers, 11.

# Elections municipales à Paris Des élections municipales ont eu

lieu à Paris. En voici les résultats:

3. arrondissement (quartier
Saint-Avoye)

Ont obtenu:

MM. Peuch, radical socialiste, 2,107
voix, élu; Sicard, socialiste unifié, 585

voix; divers, 52.

9° arrondissement (quartier du Fau-

bourg Montmartre).

Ont obtenu:

Ont obtenu:

MM. Pointel, républicain indépendant, 1.136 voix; Lecomte, radical socialiste, 630 voix; Destruels, radical, 358; Gaucher, royaliste antisémite, 276 voix; Nory, républicain, 162; Bohrer, radical, 67; Duffau, socialiste unifié, 92; divers, 8.

Ballottage. Il s'agissait de remplacer M. Gaston Méry, décédé.

n Mery, decede.

12° arrondissement (quartier du Bel-Air)

Ont obtenu:

MM. Petitjean, radical socialiste, 973; Dubreuilh, socialiste unifié, 819; M. Lepeut, républicain anticollectiviste, 621 voix; de Castelnau, anticollectiviste, 328; Lamouroux, socialiste indépendant, 194; Schwalin, républicain socialiste, 9; divers, 9.

Ballottage. Il s'agissait de remplacer M. Marsoulau, socialiste, décédé.

Ont obtenu:
MM. Gent, rép. anticollectiviste, 2.032

18° arr' (quartier de la Chapelle) plus
Ont obtenu:

voix; Victor Dalle, socialiste unifié, 1.777; Delou, socialiste indépendant, 254; Boniface, 52; divers, 5. Ballottage.

# Au Maroc

Le général Moinier, commandant les troupes débarquées à Casablanca, est promu officier de la Légion d'honneur au titre Marcc.

Les Négociations avec Moulaï-Hafid Un de nos confrères publieune Note d'allure officieuse, au dire de laquelle, au moment de reprendre les négociations avec le Maroc, en vue de la conclusion d'un accord, M. Pichon, avant tout, exprimera à la mission marocaine son mécontentement de la mauvaise volonté que nous marque Moulaï-Hafid.

On se montre, en effet, très préoccupé dans les milieux officiels de l'attitude de Moulaï-Hafid vis-à-vis des Français, des Algériens et des protégés français. Des arrestations arbitraires ont été opérées par des caïds. En outre, Hafid favorise des intrigues sur la frontière algérienne et donne des armes à Ma-El-Aïnin, notre adversaire dans l'Adrar.

Les griefs que le gouvernement énumère contre Hafid sont au nombre de vingt-quatre en tout. En voici quelques-uns:

Le 12 mai 1909, une farme occupée par les associés espagnols d'une Société française est pillée. Aucune répression ne s'ensuit;

En juillet, les sujets algériens en résidence à Fez sont frappés de taxes

arbitraires;
Des sujets algériens résidant à El-Ksar, sont arrêtés et bâtonnés. Aucune suite n'est donnée à nos réclamations:

En août, un caïd fait jeter un de nos protégés dans un silo. C'est en vain que la France demande la destitution de ce caïd;

Trois autres ressortissants de France sont incarcérés illégalement, et nos protestations restent sans effet;

Dans les diverses provinces se multiplient des vexations variées, sans qu'on écoute la voix de nos agents, et sans que le maghzen donne la moindre preuve de bonne volonté;

Au Tafilalet, et dans les environs d'Oudjda, les caïds manœuvrent contre nous, en essayant de soulever la population, etc.

Tels sont certains des griefs que le gouvernement français a actuellement contre Moulaï-Hafid, et cette situation ne laisse pas que de commander l'attention.

Souhaitons, dit notre confrére, que le maghzen comprenne la nécessité d'une autre attitude.

# M. Barthou à Millau

Dimanche, M. Barthou, ministre de la justice, a prononcé à Millau un discours dont nous publions le passage suivant:

« Parmi les réformes acquises et auxquelles le pays a donné la sanction de son suffrage, il n'en est pas qui nous tiennent plus à cœur que la grande œuvre de laïcité et de sécularisation dont Jules Ferry disait qu'elle était la formule vivante de 1789, la séparation de l'Eglise et de l'Ecole a précédé la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Elles sont intangibles. Vainement essaie-t-on de les représenter comme des atteintes à la liberté de conscience : elles en sont tout au contraire l'expression et la garantie. La religion a cessé d'être une institution d'Etat pour devenir une question de conscience individuelle. Elle a droit à la liberté commune.

» L'Eglise catholique, que tant de siècles ont habituée à la soumission, dénonce comme une persécution, ce qui n'est à vrai dire que la fin de ses privilèges. Elle ne peut pas prendre son parti du droit légal de tout les citoyens. Est-il une loi plus large, plus libérale, plus soucieuse de respecter les droits acquis et de ménager la transition entre le passé et l'avenir

que cette loi de séparation due surtout à l'éloquence, à l'esprit politique, à la modération tenace, à la sagesse prévoyante de M. Briand?

N'est-elle pas le terme nécessaire du

magnifique effort de sécularisation

commencé par les lois scolaires ? Il ne suffit pas d'appliquer ces lois, il faut les défendre contre tous leurs adversaires coalisés dans une entreprise d'intimidation et de menaces. » La campagne a commencé par les instituteurs, qu'on a calomniés : elle ne poursuit par les livres qu'on dénature et dont les plus modérés n'échappent pas à l'interdiction. Et, par un revirement dont il faudrait s'étonner s'il n'était une habile tactique, n'invoque-t-on pas cette même neutralité scolaire, qui a été flétrie pendant un demi-siècle, comme la pire des hérésies. Au fond, et sous prétexte de défendre une liberté reli-

gieuse que nous ne saurions ni dé-

truire, ni même marchander sans

manquer à nos propres principes, au

fond ils'agit de reprendre l'âme de

l'enfance pour préparer une revanche

que la claire consciente du pays s'obstine à refuser.

» Pour nous, l'école laïque et la République sont indissolubles. L'une est à la fois la parure et la condition d'existence de l'autre. En défendant l'école laïque, nous défendons la République et puisqu'à de nouveaux moyens d'attaque il faut de nouveaux moyens de défense nous ne méconnaissons ni la nécessité, ni l'urgence

# L'impôt sur le revenu

d'y recourir.

On sait que la commission sénatoriale des finances, avant d'entrer dans l'examen du projet d'impôt sur le revenu voté par la Chambre, s'était préoccupée de « l'équilibre de la réforme » La commission avait chargé M. Aimond d'évaluer le rendement probable de l'impôt voté par la Chambre, afin de savoir si la réforme des impôts directs, telle qu'elle est sortie des délibérations du Palais-Bourbon, se présente ou non en équilibre.

M. Aimond a adressé au ministère des finances un questionnaire en douze parties, auquel M. Caillaux a répondu par un mémoire qui comporte un examen nouveau des cédules et de l'impôt complémentaire, tels qu'ils résultent des modifications apportées par les votes de la Chambre. D'après le mémoire ministèriel, le système d'impôt adopté par les Chambres donnerait 726 millions, dépassant de 2 millions le produit actuel des impôts (contributions directes, taxes sur les valeurs mobilières françaises et étrangères) qui seraient supprimés.

M. Aimond, d'ailleurs hostile à l'impôt sur le revenu, lui, a cette conclusion, que la réforme se solderait par un déficit de 73.900.000 fr.

Le rapport de M. Aimond, qui

Le rapport de M. Aimond, qui comprend 146 pages, a été distribué aux membres de la commission sénatoriale.

# Pour Ferrer

Dimanche matin a eu lieu à Tivoli-Vauxhall un grand meeting de protestation contre l'exécution de Ferrer. Plusieurs milliers de personnes y assistaient et ont applaudi chaleureusement les orateurs.

Dans la journée, une manifestation monstre a eu lieu dans Paris. Plus de 40.000 manifestants y ont pris

partetc'est aux cris « A bas les assassins, vive Ferrer » que la manifestation s'est déroulée à travers les rues de la capitale.

Le service d'ordre était assuré par la garde républicaine, les cuirassiers et la police. Il n'y a eu aucun incident : le calme, malgré la cohue extraordinaire, n'a cessé de règner et si sur certains points, quelques bagarres se sont produites, elles furent sans importance.

On n'a à déplorer aucune violence, aucun blessé.

Devant l'ambassade d'Espagne, la foule conspua vivement le roi Alphonse, le président Maura, les bourreaux de Ferrer. Des cris, des huèes, et puis la foule s'écoula lentement.

Cette manifestation a produit un effet considérable : elle aura certainement un grand retentissement en Espagne où on prévoit pour bientôt

des troubles violents.

### La police des Mœurs

M. Briand président du conseil; M. Barthou, ministre de la justice et M. Lépine, préfet de police, ont arrêté d'un commun accord les mesures rendues nécessaires par les conditions dans lesquelles certaines arrestations ont été opérées récemment au Bois de Boulogne.

Le président du conseil a donné au préfet de police des instructions précises, tendant à ne faire opérer désormais des arrestations par les agents des mœurs qu'en cas de flagrant délit.

De son côté, le ministre de la justice enverra aux procureurs généraux une circulaire ayant pour objet de limiter à des cas exceptionnels l'usage de mandat en blanc, et d'en règlementer les conditions pour prévenir les abus et empêcher les arrestations arbitraires. Eofin, le préfet de police saisira à bref délai le ministre de l'intérieur d'un projet de réorganisation de la police des mœurs.

### La grande quinzaine de Juvisy

Dimanche, depuis huit heures du matin, jusqu'à quatre heures, les trains ont amené à Juvisy une foule considérable de curieux. Tout s'est d'ailleurs bien passé, car des mesures avaient été prises pour l'écoulement rapide des voyageurs.

A 3 h. 40, le comte de Lambert fait conduire son bipan Wright au pylone de lancement et cinq minutes plus tard, on amène sur la piste le monoplan Antoinette du capitaine Durgeat, que Latham va piloter. Malheureusement la pluie fait son apparition et force les aviateurs à resterau hangar.

Vers quatre heures un quart, une accalmie se produit et de plus, le vent est tombé. Le comte de Lambert prend place dans son appareil et à 4 h. 18 il s'élève gracieusement, salué par les acclamations de la foule.

Le biplan Wright évolue à une hauteur de 8 à 10 mètres.

Voici les temps du comte de Lam-

bert:
Premier tour en 1 m. 51 s. 4/5, les deux tours, en 3 m. 42 s. 3/5; les trois tours, en 5 m. 30 s. 3/5; les quatre tours, en 7 m. 28 s. 2/5; les cinq tours, en 9 m. 10 s. 1/5; les six tours, en 10 m. 59 s. 2/5; les sept tours, en 12 m. 50 s. 4/5; les huit tours, en 14 m. 40 s. 3/5 les neuf tours en 16 m. 47 s. 2/5.

Le comte de Lambert s'arrête peu après très acclamé par la foule. Pendant que le biplan Wright évoluait, Latham s'élevait et filait rapidement, mais après avoir parcouru un kilomètre environ, le monoplan redescendait pour atterrir dans un véritable marécage d'où il fut assez difficile de le sortir.

Jean Gobron prenait le départ à 4 h. 35 et exécutait un joli vol de huit kilomètres.

Voici les temps par tour: 1.1 m. 55 s.; les deux tours, 3 m. 46 s. 2/5; les trois tours, 5 m. 45 s.; les quatre tours, 7 m. 47 s. 4/5.

Plusieurs aviateurs: Bonnet, Labranche, Busson, Bartoux, Gaudard et Bregi, ce dernier avec l'appareil que Paulhan montait ces jours derniers, ont essayé de petits vols, mais sans parvenir à s'enlever d'une manière intéressante.

A 5 h. 30, la flamme bleue était hissée au sommet du sémaphore indiquant qu'on ne volait plus. Le public commençait à s'écouler, se hâtant vers les gares pour prendre les premiers trains.

# Le Monument de Wissembourg

Un incident s'est produit au sujet du monument qui vlent d'ètre inauguré, comme on le verra plus loin, sur le champ de bataille de Wissembourg pour commémorer les douloureux

événements de 1870. Le piédestal du monument portait des bas-reliefs représentant les divers soldats français : gardes-françaises, mousquetaires, soldats dupremier empire, qui, à différentes époques, conquirent « le Rhin allemand ». Ces bas-reliefs eurent le don de déplaire énormément aux autorités kaisériennes. Aussi M. Piétri, ministre intérimaire d'Alsace-Lorraine, a fait connaître au comité que ce monument ne pourrait être inauguré avec ses basreliefs offensants. Il a donc fallu, après maintes tentatives, enlever au ciseau les infortunées sculptures. En outre, on a interdit au général Pédoya de prendre la parole au pied du monument lors de son inauguration pour conter ses souvenirs personnels sur la journée du 4 août 1870.

La première journée de la commémoration patriotique de Wissembourg a commencé samedi matin par un double service religieux à l'église catholique et à la synagogue.

Tous ceux qui suivent le pèlerinage patriotique de Wissembourg, parmi lesquels de nombreux anciens officiers français se sont retrouvés à deux heures au cimetière devant la tombe du général Douay, et les sépultures où reposent les soldats français et allemands tués pendant la journée de Wissembourg.

Après une allocution en français de l'abbé Wetterlé, le président du comité, le docteur Gunzert, ancien maître de Wissembourg, a pris la parole pour associer dans une même glorification les soldats français et les soldats allemands tombés victimes du mêmedevoir patriotique.

La ville était pavoisée de drapeaux allemands et alsaciens.

# Petites Nouvelles

M. Albert Ballu, architecte en chefdu gouvernement général de l'Algérie, signale la découverte, à Timgad, d'un nouvel établissement de bains publics, et d'un second monastère chrétien, avec un baptistère et une vaste cour ornée de portiques et de galeries.

- Le 16 octobre à 7 heures, 4 fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Messine. Elles ont praduit une grande émotion parmi la population.

M. René Renoult, sous-secrétaire d'Etat aux finances, a prononcé dimanche à Gannat, un banquet donné à l'occasion de l'inauguration de la statue du docteur Delarue, ancien député de l'Allier.

- M. Barthou, ministre de la justice, a présidé dimanche à Millau l'inauguration du monument élevé au poète rouergat Claude Perret.

- M. Cochery, ministre des finances, a présidé à Pithiviers un banquet politique où 1200 convives assistaient - Un cas de choléra a été constaté

à Deventer (Hollande).

# CHRONIQUE LOCALE

# Contre la laïque

On nous informe que dans quelques communes du département, les instituteurs sont tracassés au sujet des livres classiques. Ce sont surtout des institutrices qui sont l'objet des tracasseries des cléricaux.

Dans une commune notamment, par deux fois, des individus ont pénétré, la nuit, dans l'école et s'y sont livrés à un cambriolage en règle.

Le parquet de Gourdon a été saisi d'une plainte : espérons que l'enquête ouverte aboutica.

On voit que les cléricaux obéissent

décidés à tout tenter contre l'enseignement laïque.

Mais leurs violences ne dureront pas: il est certain que le gouvernement ne peut pas laisser sans défense les instituteurs.

Si ces manifestations cléricales ne prenaient fin bientôt, la situation des maîtres laïques deviendrait intolérable dans certaines communes.

Les républicains ne sauraient donc se désintéresser de cette lutte, et c'est avec joie qu'ils ont lu le discours que M. Barthou prononçait dimanche à

« Il ne suffit pas, a dit le Ministre de la justice, d'appliquer les lois scolaires, il faut les défendre contre tous leurs adversaires coalisés dans une entreprise d'intimidation et de menaces. La campagne a commencé par les instituteurs qu'on a calomniés; elle se poursuit par les livres qu'on dénature et dont les plus modérés n'échappent pas à l'interdiction.

» Par un revirement dont il faudrait

s'étonner, s'il n'était une habile tactique, n'invoque-t-on pas cette même neutralité scolaire qui a été flétrie pendant un demi-siècle comme la pire des hérésies? Au fond, et sous prétexte de défendre une liberté religieuse que nous ne saurions ni détruire, ni même marchander sans manquer à nos propres principes; au fond, il s'agit de reprendre l'âme de l'enfance peur préparer une revanche que la claire conscience du pays s'obstine à refuser. Pour nous, l'école laïque et la République sont indissolubles. L'une est à la fois la parure et la condition d'existence de l'autre. En défendant l'école laïque, nous défendons la République et, puisqu'à de nouveaux moyens d'attaque il faut de nouveaux moyens de défense, nous ne méconnaissons ni la nécessité ni

l'urgence d'y recourir. » Ayons confiance dans les paroles du ministre de la Justice et souhaitons que cessent enfin les violences cléricales dont sont victimes les maîtres et surtout les maîtresses laïques.

L. B.

### Ecole polytechnique

Conformément à la loi du 5 juin 1850, une bourse entière avec trousseau a été accordée à notre compatriote, M. Gorse (Georges-Joseph-Léon) ancien élève du lycée Gambetta, reçu au concours de 1909.

### Chambre des Avoués

Composition de la chambre de discipline pour l'année judiciaire 1909-

Président: Mº Billières. Syndic: M. Huard. Rapporteur: Mo Chatonet. Secrétaire-Trésorier : Me Sauvêtre.

# Contributions Indirectes

L'Officiel publie le relevé par département de la statistique mensuelle des quantités de vins enlevées de chez les récoltants et des stocks restant chez les marchands de vins pendant

le mois de septembre 1909. Voici pour le Lot, les résultats de cette statistique:

Quantités de vins sorties des chais des récoltants: 13.271 hectolitres. Stock commercial à la fin de sep-

# Probité

tembre 1909: 8.092 hectolitres.

Samedi, jourdefoire, MM. Garrouty et Nègre ont trouvé sur les Boulevards uue montre en argent.

Ils la tiennent à la disposition de la

personne qui l'a perdue.

Dimanche soir, M. Paul Lapuyade,

trouvé sur le Boulevard Gambetta une montre en or d'une réelle valeur.

Il a avisé la police qu'il tenait cette montre à la disposition de l'a personne qui la perdue. Félicitations.

### Tribunal Correctionnel

Audience du 18 Octobre 1909

C'est la première audience de rentrée ; elle est présidée par M. Dauren-

### VOLS

Cach Camille, un vieil habitué de la correctionnelle, a puisé dans le gousset d'un ouvrier qui travaillait à l'hospice de Puy-l'Evêque, et il y a trouvé 5 fr. qu'il s'est appropriés.

Après plaidoirie de Me Marre, le tribunal orne le casier de Cach d'une nouvelle condamnation à un mois de

- Pour vol de graisse, Bousquet Laurent, de Flaugnac se voit infliger 10 jours de prison.

- Un renouveau de l'affaire Astruc, Fenouil, complice du vol de sucre à la gare a fait opposition au jugement de défaut qui l'a condamné à 3 mois de prison.

Après plaidoirie de Me Lacaze, le tribunal réduit la peine à deux mois. POUDRE DE CONTREBANDE

La gendarmerie de Cahors a eu la curiosité de savoir à l'aide de quelle poudre un certain Billières, de Montcléra, faisait extraire de la pierre par son ouvrier carrier qui se nomme, d'ailleurs, Carrié. Il s'est trouvé que la poudre était de contrebande.

Le carrier Carrié dit que Billières lui a fourni la poudre; Billières soutient que Carriélui a donnél'adresse du fournisseur, Torrés, épicier à Catus et voilà trois prévenus en correctionnelle.

Par l'organe de Me Lacaze, l'administration demande la condamnation des trois compères pour usage, détention ou fabrication.

Les trois défenseurs des prévenus les blanchissent à qui mieux mieux et le Tribunal dira, dans huit jours,

ce qu'il pense de cette affaire. CONFISCATIONS

Au nom de l'administration, Me Lacaze fait ordonner la confiscation de divers objets - eaux-de-vie ou tabacs - abandonnés par des délinquants pincés et en fuite.

POLICE DES CHEMINS DE FER Le sieur X... a été pris à Castelfranc voyageant sans billet. Vingt-

cinq francs d'amende. L'audience est levée à six heures.

# Foire

La foire du 16 octobre n'a pas été

Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants : Bœufs gras, vendus à raison de 40 fr. les 50 kilos poids vif; bœufs de travail de 700 à 1.000 fr. la paire; bouvil-

lons de 400 à 500 fr. la paire; vaches de 550 à 620 fr. la paire. Cochons gras, 40 fr. les 50 kilos,

poids vif.

Moutons de boucherie, 0,80 le kilo; agneaux, 0,90; brebis d'élevage, 35 à 40 fr. pièce.

Marché: Volaille grasse de 0,70 à 0,75 le 1/2 kilo; poulets, 0,80; dindes, 0,60 à 0,70 le 1/2 kilo. Canards, 0,65 à 0.70 le 1/2 kilo. Perdreaux, 2 fr. 25 pièce; lapins ordinaires, de 0,40 à 0,45 le 1/2 kilo; lapins sauvages, 2,25 pièce; lièvres 5 à 6 fr.; œufs, 1,20 la

Halle: Blé, 18 fr. 50 l'hect.; maïs, 15 fr. l'hect.; pommes de terre 4 fr. 25 l'hectolitre.

# Théâtre de Cahors

Nous rappelons que c'est ce soir, aux ordres des évêques, et qu'ils sont | voyageur de commerce à Cahors, a | mardi 19 octobre, que l'excellente

tournée Ch. Baret donnera sur la scène de notre théâtre en représenta-

Le Gendre de M. Poirier comédie en 4 actes d'Emile Augier et J. Sandeau:

### et l'AUBERGE ROUGE

épisode dramatique en 2 actes, de MM. Serge Basset et Paul Ginisty.

### TOURNÉES CASTELAIN

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que la tournée Castelain va de nouveau nous donner prochainement un spectacle des plus intéressants composé de :

### Mlle de la Seiglière,

comédie en quatre actes, de Jules SANDEAU, un des plus grands succès de la Comédie-Française et

### LE DANGER D'AIMER

comédie dramatique, de C. M. de la Rigaudie; deux œuvres remarquables dont nous reparlerons, car il est bon de signaler les représentations intéressantes et celle-ci sera certainement une des meilleures de la saison.

# Télégrammes reçus hier :

Paris, 18 octobre, 1 h. 45 s.

Mort d'un archevêque M. Servonnet, archevêque de Bourges, est mort ce matin.

### Au Maroc

Une dépêche officielle de Madrid, annonce que pendant les derniers combats près de Nador, les Espagnols ont eu un commandant tué, 2 soldats tués et plusieurs blessés.

Les Riffains ont subi des pertes importantes.

Obsèques de l'agent Dufresne Les obsèques de l'agent Dufresne ont été célébrées solennellement ce matin: il n'y a eu aucun incident.

# Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 19 Octobre, 2 h. 55 s.

# Conseil des Ministres

Le Conseil des ministres réuni ce matin, a décidé de proposer à la Chambre de reprendre la discussion de la révision des tarifs douaniers et d'aborder la discussion de la réforme électorale.

Le gouvernement a décidé d'accepter i amédiatement la discussion de l'interpellation sur la politique générale.

Le gouvernement demandera également la mise à l'ordre du jour des retraites ouvrières.

AGENCE FOURNIER

# Arrondissement de Cahors

# Catus

Fête votive. - Bien que deux mois ne se soient pas encore écoulés depuis les brillantes fêtes qui eurent lieu le 5 septembre dernier, fêtes qui seront sûrement rééditées l'an prochain avec plus d'ampleur encore, les Catussiens partisans de maintenir les vieilles traditions,

ont décidé de célébrer la Saint-Astié comme les années précédentes.

En conséquence, cette fête patronale aura lieu dimanche prochain et sera, paraît-il, fort brillante. Bal de jour et de nuit, brillantes illuminations, magnifique feu d'artifice, jeux et amusements très variés, musique d'élite, concert, courses de bicyclettes le lundi, tel est en résumé le programme qui sera scrupoleusement rempli.

Donc, on s'amusera de nouveau, d'autant plus que chacun voudra profiter des derniers beaux jours.

### Lauzės

Orage et grêle. - Dans la nuit de Mercredi à jeudi, la pluie n'a cessé de tomber que vers 4 heures du matin. La grêle est tombée par petites quantités, mais quelques propriétaire ont eu du mal à leurs vignes ainsi qu'au tabac non encore rentré.

Dans la même nuit et vers 1 h. du matin, la foudre est tombée sur la maison d'école des garçons. L'instituteur, M. Nèble, ne s'apercut des dégâts causés que le matin. Les dégâts sont couverts par la Compagnie d'assurance « Le Phé-

### Sauzet

Foire. - Notre foire de jeudi aeu l'animation de ses devancières. D'importantes transactions ont eu lieu sur les divers marchés. Voici les cours pratiqués:

Marché aux bestiaux. Bœufs de première catégorie, de 1.100 à 1.200 fr. bœufs d'attelage, de 900 à 1.000 fr. bœufs secondaires, de 800 à 900 fr. vaches de travail, de 700 à 800 fr. ; bœufs communs, de 600 à 700 fr. ; bouvillons, de 400 à 500 fr.; veaux de 300 à 400 fr,, le tout la paire.

Viande de boucherie. - Bœuf, première qualité de 34 à 35 fr. ; deuxième qualité, de 33 à 34 fr.; mouton, de 35 à 36 fr. la première qualité, et 34 à 35 fr. la denxième; veau, de 33 à 40 fr., le tout les 50 kilos.

Halle aux grains. - Blé, de 16 à 17 fr.; avoine, de 8 à 9 fr.; seigle, de 13 à 14 fr.; maïs nouveau, de 11 à 12 fr.; maïs viéux, de 13 à 14 fr. ; pommes de terre, de 4 à 5 fr.; fèves, de 5 à 6 fr.; le tout l'hecto-

Marché à la volaille. - Poules, de 5 à 6 fr.; poulardes, de 7 à 8 fr.; poulets, de 4 à 5 fr.; dindes, de 13 à 14 fr. canards, de 5 à 6 fr, ; pigeons de 1 fr. 50 à 2 fr.; lapins domestiques, de 4 à5 fr.; œufs de 90 centimes à 1 fr. la douzaine.

Marché aux oies. - Les prix ont varié de 10 à 15 la paire, selon qualité et grosseur.

Gibier. - Lièvres de 5 à 6 fr. ; perdreaux, de 1 fr. 50 à 2 fr. ; lapins de garenne, de 1 fr. 50 à 2 fr, le tout la pièce. Marché aux moutons. - Moutons de choix, de 45 à 46 fr. ; moutons ordinaires, de 35 à 38 fr.; brebis d'élevage, de 40 à 42 fr.; brebis avec couple, de 48 à à 50 fr.; brebis communes, de 25 à 28 fr.; agneaux, de 20 à 22 fr. la pièce.

Marché aux porcs. - Quelques porcs de charcuterie vendus de 45 à 46 fr. les 50 kilos, poids vif; jeunes porcs, de 25 à 28 fr.; porcs d'hivernage, de 70 à 75 fr.; petits porcs, de 15 à 18 fr., le tout la piéce.

Place aux légumes. - Jardinage et légumes en abondance, vendus à des prix peu elevés.

# Puy-l'Evêque

Conseil municipal. - Dimanche matin, à dix heures, nos édiles se sont réunis à l'effet de procéder à l'élection du maire, en remplacement de M. Delthil, démissionnaire.

En ouvrant la séance, M. Leygues, adjoint, envoie au nom du Conseil ses M. Delthil. Easuite M. Brousse, doyen d'age, prend la pré-idence pour procéder à l'ouverture du scrutin qui donne 15 voix à M. le docteur Rouma et un bulletin blanc. M. Rouma est donc proclamé maire de Puy-l'Evêque.

Après la proclamation de ce résultat, heures, grand bal de nuit.

M. Rouma, très ému, serre la main au vieux républicain Brousse, lui souhai. tant de le trouver encore à cette mêma place dans les luttes futures. Ensuite prenant la parole, il remercie le conseil en ces termes :

### « Messieurs et chers collègues,

» Très ému et très flatté par cette marque de sympathie, j'adresse aux membres de cette assemblée qui ont bien voulu m'élire maire de ma commune natale, mes sincères remerciements. les assurant que tous mes efforts tendront à me montrer digne de cette nouvelle fonction.

» Je suis heureux de constater que la majorité du conseil municipal par cette manifestation sur monnom veut segrouper autour du drapeau de la République et marcher sous ses plis. Encore une fois, merci.

» En terminant il mereste à souhaiter la bienvenue à M. Leygues, l'élu de dimanche dernier. »

Après ces paroles et sur la proposition de M. le maire, le conseil, réuni hors séance, émet le vœu que le train de marchandises faisant le trajet de Cahors à Libos et passant à Pay-l'Evêque à 12 heures, fasse le transport des voyageurs, comme celui de neuf heures du matin.

### Saint-Gery

Conseil municipal. - Dimanche, à deux heures, sous la présidence de M. Rey, maire, le conseil municipal s'est réuni en entier pour procéder à la désignation des personnes parmi lesquelles M. le préfet du Lot devra choisir les répartiteurs chargés de déterminer le revenu net actuel des propriétés foncières non bâties.

Dix répartiteurs titulaires et dix répartiteurs suppléants devront être choisis tant parmi les habitants de la commune que parmi les forains ci-après désignés :

Personnes résidant dans la commune. - MM. Alcide Marty, Jean Combes. Auguste Milhau, Delphin Marqués, Louis Course, Justin Dablanc, Pierre Marcouly, Alexis Colonges, Emile Couderc, Urbain Dols, Martial Magnes, Jean-Pierre Ro-Personnes résidant hors de la commu-

ne. - MM. Abdon Ausset, de Pasturat; Antoine Faurie, de Biars; Pierre Carrié, de Biars ; J.-L. Anaudet, de Berganty ; Gabriel Milhau, de Vers ; Emile Marrou. de Vers ; Jules Escrouzailles, de Cabrerets; Casimir Cavalié, d'Arcambal.

Le conseil demande que les répartiteurs résidant dans la commune soient choisis trois dans la section de Saint-Géry, un dans la section des Masséries et un dans la section de Bouziès-Bas.

L'ordre du jour étant épuisé, la session est close.

# Vers

Fête locale. - Les grandes fêtes de Vers, qui attirent chaque année un si grand nombre d'étrangers, auront lieu, les 23, 24,25 et 26 octobre, jour de grande foire.

Grâce au concours dévoué et au zèle de ses jeunes organisateurs, elles revêtront cette année-ci un éclat inaecoutumé. En voici le programme:

Samedi 23 octobre, à 6 heures du soir, annonce de la fête par des salves d'artillerie; à sept heures et demie, réception de la fanfare à la gare ; à huit heures, grande et brillante retraite aux flam-

Dimanche 24 octobre, à six heures du matin, salves d'artillerie ; à 10 heures, aubades aux habitants, distribution des bouquets et des gâteaux; à trois heures regrets et ses sympathies à l'ancien maire du soir, courses aux aues (attelés); à trois heures et demie, courses de bicyclettes; à quatre heures, départ du ballon non dirigeable, « la Ville de Vers », grand bal de jour ; à neuf heures, illuminations à giorno, retraite aux flambeaux, brillant feu d'artifice ; à dix

Par CH. BERNARD-DEROSNE

XIII Les Frères de lait

- Je m'en flatte, répondit Cadgers, et j'ai entendu dire que ses derniers moments furent extraordinairement désagréables. Il est mort comme il avait vécu, le vieux gredin auquel je rendis visite pour lui demander la permission de dresser notre cirque dans une de ses prairies et qui, après m'avoir d'abord injurié de toutes les manières,

me menaça ensuite de me faire mettre

à la porte par son sommelier. Oui, la

vieille vermine a avalé le dernier mor-

ceau et le jeune lord lui a succédé. Il

chasse, il fréquente les courses, et fait

le diable à quatre, car c'est un luron que Lord Haugthon. » Il nous donnera une autorisation, je parierais n'importe quoi; et vous qui avez les manières d'un gentleman, vous devriez me rendre le service d'aller la lui demander pour nous. Qu'en dites-

Jocelyn regarda Cadgers avec un étrange sourire. Non, dit-il, de toutes les choses possibles en ce monde, la seule que je

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Favre.

une faveur à Lord Haughton. Pourquoi pas?

- Parce que je l'ai connu jadis, quand j'étais jeune. - Et aussi parce que vous êtes com-

me toute la famille Haughton, s'écria

Cadgers, oui, comme eux tous, vous n'êtes pas bât.... — Vous dites? s'écria Jocelyn s'ap-prochant si lestement de Cadgers que ce dernier fit presque la culbute dans la prairie derrière lui; vous dîtes?

- Mais que vous ne l'êtes pas, évidemment, s'écria Cadgers précipitemment. Qui a dit que vous l'étiez? Je voudrais bien savoir qui a dit pareille chose! Vous n'avez pas besoin de courir sur moi, comme si vous alliez me faire avaler mes dents d'un coup de poing, parce que je vous ai adresse une question polie. Vous n'en ressemblez pas moins à la amme Haughton.

- Peut-être bien. Les ressemblances fortuites ne datent pas d'aujourd'hui. - Oh! ma foi non. J'en ai vu, moi, et de très curieuses. Ne parlons donc plus de tout cela, ajouta Cadgers avec une dignité calme.

La conversation en resta là, mais elle avait lieu en présence de Herr von Volterchoker, qui était élendu tout de son long sur l'herbe aux pieds de Jocelyn, où il fumait tranquillement, et il avait écouté tout ce qui s'était dit. Le clown silencieux avait bonne mé-

un fin observateur. Il savait interpréter les regards d'un homme aussi bien que ses paroles. Il savait apprécier la valeur du ton avec

more, et, par-dessus le marché, c'était

FEUILLETON DU Journal du Lot 40 ne ferai pas, ce serait d'aller demander , lequel un mot était prononcé, aussi bien que la valeur du mot lui-mên e.

La troupe arriva le soir, à la tombée de la nuit, sur un terrain montueux en dehors de Shorncliffe, et pendant que Cadgers et ses associés étaient affairés par leurs préparatifs pour le lendemain Jocelyn, le chapeau rabattu sur les yeux et le collet de son habit remonté de manière à lui cacher le bas de la figure, entra dans la paisible petite ville.

Elle était originale et bâtie à l'antique, cette petite ville, et, comme l'avait dit Cadgers, elle n'avait pas l'air d'avoir changé du tout depuis l'époque où la bonne reine Elisabeth chevauchait, avec son favori à côté d'elle, le long des rues pavées, pendant que ses sujets l'accueil laient par des cris d'allégresse et que les enfants semaient des fleurs sous les pieds de son cheval. On y entrait par une arche en pierre très vilaine, et on en sortait par une autre arche plus vilaine et plus massive encore, si c'était possible, et à moitié surplombée par une tour d'église, où le pauvre Charles premier trouva jadıs un triste logement. Si vous aniez demain coucher dans cette vieille ville, et qu'en vous éveillant vous trouviez les valets de Leicester attablés dans la salle basse de la taverne, et Snakespeare flânant sur la place du marché, vous seriez à peine surpris. Il y avait une rivière tortueuse et un pont arcs-boutants, et au-dessus du pont se dressaient les grands murs du château, tapissés de lierre, à l'abri desquels une nouvelle beauté endormie aurait pu attendre, avec ses serviteurs autour d'elle l'arrivée du prince chéri.

A la faible clarté du crépuscule d'été,

Jocelyn parcourut l'étroite grande rue et la place du marché, où les paisibles habitants groupés çà et là causaient de la foire qui devait se tenir le lendemain.

Ils avaient à causer d'autre chose encore que de la foire. Les courses de Shorncliffe devaient avoir lieu le lendemain, et le grand évènement allait être un steeple-chase de gentlemen riders, parmi lesquels figurait en tête le jeune comte de Haughton.

Jocelyn s'approcha d'un groupe de commères qui discutaient sur cet évènement avec beaucoup d'animation. On dit que la jeune comtesse s'est jetée à genoux pour supplier milord de ne pas courir, disait une vieille femme, mais il est si opstiné qu'il n'y a pas plus moyen de lui faire changer l'idée que de courber les haches d'armes en fer

C'est trop de dureté envers la jeune comtesse, ajouta une autre femme, car c'est une douce et charmante créature, et milord attend, dit-on, bientôt la naissance d'un héritier. - Oui, et alors les fêtes ne manqueront pas dans Shorncliffe, je suppose,

car malgré tous les défauts de Lord

Haugthon, ses plus grands ennemis ne

du grand vestibule de Jocelin's-Rock.

peuvent nier sa générosité. Jocelyn s'arrêta pour lire le programme des courses au vitrage u une taverne basse et à toit en pignon, près du coin où se tenaient les commères. Elles avaient ma foi dit vrai. La nou-

velle était bel et bien annoncée. A trois heures et demie, steeple-chase de gentlemen riders

« Diable-noir », monté par le comte de Haughton,

« Meg Merrilies », le capitaine Clif-, effrayée à la nouvelle de men départ,

« Eclair », Stephen Constable, esq. Il n'y avait que trois coureurs pour ce steeple-chase, et quelques enfants rassemblés auprès de Jocelyn parlaient des doubles fossés creusés et des doubles barrières dressées sur le parcours.

Le jeune homme s'éloignait de la fenêtre de la taverne éclairée lorsqu'une main se posa tout à coup sur son épaule. Il se retourna prestement et se trouva face à face avec un homme d'à peu près son âge, un gaillard qui avait l'air de ne craindre ni Dieu ni diable, à en juger par sa figure basance et ses yeux noirs. Il ressemblait moitié à un bohémien, moitié à un brigand.

Il portait une jaquette en velours, à boutons de métal, un gilet en cachemire voyant, un chapeau noir, une culotte en futaine et des guêtres de peau. C'était un braconnier réformé devenu

de Jocelyn. Son nom était Humphrey Melvoud. - Je ne pouvais me tromper à propos de vous, Monsieur Jocelyn, dit-il en

garde chasse, et il était le frère de lait

tendant sa large main musculeuse. Il était plus grand que Jocelyn d'un demi pied, gros et carré des épaules. Il représentait un beau et jeune Hercule, et ses yeux noirs qui étincelaient n'annonçaient rien de bon pour quiconque provoquerait son ressentiment. Jocelyn échangea une poignée de

main avec lui. - Je vous croyais à l'étranger, Humphrey, dit-il. Oui, j'allais partir pour l'Australie,

faire, et je suis maintenant son garde chasse à Jocelyn's Rock. Je suis assez à mon aise et ma mère l'est aussi, Monsieur, depuis que je suis rangé. Il n'y a plus qu'une chose que je désire en ce monde, c'est que vous deveniez mon maître à la place de celui qui est maintenant comte de Haughton. Ce n'est pas qu'il manque de bonté et de génerosité, Monsieur mais, entre vous et moi, il existe quelque chose qui me semble parfois parler plus haut que le sang. Le jeune homme le regarda avec un triste sourire. - Oui, Humphrey, dit-il, nous avons reposé sur le mêne sein quand nous

et comme le comte mourut à cette épo-

que, le jeune lord dit qu'il me fourni-

rait encore une fois l'occasion de bien

étions enfants. Peut-être aurait-il mieux valu que l'un de nous mourût à cette époque. - Pas pour vous, Jocelyn, ne parlez pas ainsi, répondit le garde-chasse d'un ton suppliant. Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir, vous savez. Je ne suis qu'un pauvre bon à rien, jamais de ma vie je n'ai été utile à personne, mais

vous savez, je pense, Monsieur Jocelyn,

que je donnerais volontiers ma vie pour

vous, si la perte d'une vie inutile com-

me la mienne pouvait vous faire gagner quelque chose, Les deux hommes s'éloignèrent du marché, passèrent sous l'arche sombre et débouchèrent sur le pont en pierre grise. Ils s'appuyèrent tout en causant

(A suivre)

sur le parapet recouvert de mousse. Monsieur Jocelyn, mais ma mère s'est

Lundi 25 octobre, à dix heures du matin, apéritif-concert, à deux heures et demie du soir, jeux de la poële, de la cruche, mât de cocagne et courses aux sacs; à quatre heures bal de jour ; à neuf heures et demie, bal de nuit.

Mardi 26 octobre, jour de foire, grand bal de jour et de nuit, place du foirail.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers et pourvu que le temps s'y prête, tout fait prévoir de bonnes et agréables journées



Som naire du Nº 210 du 15 Octobre Converture : Mode d'automne et d'hiver. Frontispice: Robe du soir. La Mode et les Modes, Marie Anne

L'Heureux. Sur les conférences, Françoise. La Mode élégante. Réception da soir.

Les plaisirs du Théâtre, Jane Catulle Mendès.

Les Blouses de cet hiver. Tailleurs et trotteurs. La mode des jeunes filles. Modes de grand luxe. Robe de diner. Les chapeaux, Simplice. Toilettes pour le bal. L'oubli, conte inédit, J. Bompard. Les Tea Gown. Manteaux du soir, du jour. Avant le départ pour l'église.

Doctoresse du temps passé, Lucie Félix Faure Goyau. La mode des enfants. Les premiers cheveux blancs. Les bavardages de Françoise. Robes de chambre, La mode élégante. Modes de grand luxe.

Une vraie jeune fille, Roman inédit, par Maurice Vancaire et Marcel Luguet. Ce Numéro exceptionnel contient 120 modèles inédits et un superbe hors-texte : « Nos fourrures », en couleurs.

PUBLICATIONS PIERRE LAPITTE ET QIO

# Je sais tout

Sommaire du nº 57 du 15 Octobre 1909 Couverture: Chantecler. Frontispice: Les Explorateurs Cook et

Peary. La fin de l'inconnu, par Max Rivière. Des ailes, par E. Trouessart, Professeur au muséum d'Histoire naturelle.

Poème héroïque inédit, par Mme Valentine de Saint-Point. Ce que m'a dit le Rogai, par Mme Camille du Gast.

Edmond Rostand, par Paul Villers. Hors-texte en 3 couleurs, Edmond Ros-

La déesse raison, nouvelle inédite, par P. Ginisty.

Je sais Tout interviewe le chef de la

sureté, par Ch. Torquet. Je sais Tout Noël 1909. Arts: l'Aquarelle improvise des chefs-

d'œuvre, par Maurice Guillemot. Uu abime de soixante millions de kilomètres par C. Flammarion.

Les plus vaillantes cités, les plus braves drapeaux, par L. d'Haucour.

L'Esprit à l'étranger, page comique : Un poulailler au XXº siècle, par Hesketh Dau-

Les cowboys du ciel (12 photographies). La guerre du feu ( suite et fin), roman inédit de J. H. Rosny, ainé. Les images du hasard, par Henri Duver-

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET Gle

# LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du nº 578 du 16 octobre 1909 Couverture : Le vainqueur de la Coupe Gordon Bennett dans sa nacelle au départ. Frontispice: Un plongeon impressionnant, Le Grand Prix de l'A. O. F. en 1910, F. A. Vheel.

Les Grands vainqueurs. La Coupe aérostatique Gordon Bennett, François Peyrey.

Les différents stades d'un plongeon. La Coupe Gordon Bennett. La Grande quinzaine d'aviation de Paris. A propos de la Saison de Tennis, H.

Le carnet du sportman. Le prix Gladiateur, par Stuart. Les Records de Sères, Le Banquet de l'Aéro Club de France.

# Arrondissement de Figeac

Figeac

L'éclairage électrique. — On nous annonce que la question d'éclairage de la ville de Figeac par l'électricité serait chose résolue. La force électrique serait fournie par l'usine du port de Capdenac. Nos concitoyens apprendront avec plaisir la solution de cette vieille, mais très · intéressante question.

Transfèrement. - On sait que sur mandat d'amener décerné par le parquet de Rodez, le nommé Viargues fut mis en état d'arrestation par la gendarmerie de Latronquière et écroué à la maison d'arrêt de notre ville. Viargues est inculié de coups et blessures graves. Il a été transféré à la prison de Rodez.

Accident mortel. - Vendredi matin, M. Estival fils, âgé de 36 ans, propriétaire à Laborie, commune de Prendei-

gnes, se rendait en voiture à la foire de | joindre des remerciements pour l'heu-Figeac en compagnie de sa femme et de plusieurs autres voyageurs. En descendant la côte, aux abords du moulin de Lasfargues, son cheval s'emballa, M. Estival ne pouvant maî:riser sa bête et comprenant qu'un malheur était inévitable, sauta pour y parer de sur le véhicule. Sa tête heurta contre un arbre avec une violence telle qu'il ne fit que quelques pas et tomba sans connaissance sur la chaussée de la route. Il ne tarda pas à expirer.

Les obsèques de ce malheureux ont été célébrées dimanche, à Prendeignes.

En présence de ce terrible malheur, nous prions tous les membres de cette honorable famille d'agréer les sentiments émus de nos plus douloureuses

Tribunal correctionnel. - Audience du samedi 16 octobre - Le tribunal prononce d'abord trois condamnations pour délits de chasse sans permis ouen temps

Il rend son jugement dans l'affaire concernant Félicité Jammes, àgée de 20 ans, domestique à Terrou, inculpée de suppression d'enfant, affaire dont les débats eurent lieu à la dernière audience des vacations et que nous avons relatés. Félicité Jammes est condamnée à trois mois de prison avec sursis.

- Léon Larnaudie, agé de 22 ans. soldat au 9º de ligne, déjà condamné avec sursis pour désertion par le conseil de guerre du 17e corps d'armée, est poursuivi pour vol. Il est condamné à deux mois de prison et bénéficie encore de la loi de sursis.

Martial-Marcellin Darnis, agé de 62 ans, journalier à Saint-Céré, est inculpé de vols. Il ne se présente pas. Le tribunal le condamne par défaut à huit jours

- E. B..., âgé de 33 ans, métayer à Saint-Médard-de-Presque, comparaît sous l'inculpation de coups et blessures. Le tribunal le condamne à six jours de prison et 50 francs d'amende. Il bénéficie de la loi de sursis pour la prison seule-

- L. M..., âgé de 57 ans, cultivateur à Cardaillac, est condamné à 1 franc d'amende pour violence et voies de fait.

La foire. - Notre foire a été très importante et a donné lieu sur tous les marchés à des transactions nombreuses

Au foirail. - Ventes actives sur les bœufs d'attelage dans les prix de 800 à 1.000 fr. la paire et sur les bœufs d'élevage dont les cours se sont relevés sur les marchès précédents.

Les bœufs gras ont été payés de 64 à 68 fr. les cent kilos ; les veaux et moutons, de 85 à 95 centimes le kilo; les cochons destinés à la charcuterie, de 84 à 85 fr. les cent kilos.

Les porcelets étaient recherchés dans les prix de 15 à 30 fr. pièce, selon qualité et grosseur.

A la halle aux grains. - Marché animé. Voici la mercuriale : Blé, de 20 à 21 fr. l'hectolitre; avoine,

de 8,50 à 8,75; maïs de 17 à 18 fr. Marché aux noix. - Nombreux acheteurs. Qualité marchande de 18 à 20 fr. l'hectolitre.

Marché aux châtaignes : de 7,50 à 8 fr. l'hectolitre, selon qualité.

Marché aux prares: Pranes d'ente, de 50 à 60 fr. les cent kilos. Prunes rondes ou damas violet, de 22 à 24 fr.; prunes communes, de 18 à 20 fr.

Marché à la volaille. - Marché bondé. Circulation difficile. Les volailles ont été payées 75 centimes le demi-kilo. Les lièvres, de 5à 7 fr. pièce. Les perdreaux, de 1,75 à 2 fr. Les œufs, 1,05.

Lacapelle-Marival

Probité. - M. Bernard Brunet, cultivateur à Saint-Bressou, canton de Lacapelle-Marival, a remis vendredi soir, jour de foire, à M. Auguste Lapergue, cultivateur à Viazac, un billet de 500 fr. qu'il avait trouvé dans la journée dans l'intérieur de l'auberge Montillet, au forail. Félicitations.

Saint-Géré

Eclairage électrique. - Nous signalons à l'attention de qui de droit le mauvais entretien de nos lampes électriques. Un très grand nombre en ce moment se trouvent dans un état de saleté inimaginable.

Les toiles d'araignées forment sur la plupart un épais abat-jour du plus mauvais effet. Les touristes et les promeneurs doivent avoir une bien mince idée de notre sentiment et de notre éducation esthétiques. Pratiquement, l'éclairage s'en ressent naturellement. Nous pensons qu'un bon coup de torchon ne serait pas de trop et nous trouvons étrange d'être amenés à faire une aussi regrettable constatation.

Décoration. - Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre excellent ami, Géobelouët, le peintre bien connu, vient de recevoir la rosette d'officier de l'ordre beylical du Nicham. Cette distinction honorifique prouve amplement que le talent du jeune artiste est apprécié en haut lieu. Nous sommes certains du reste que les qualités de notre ami lui vaudront toutes les récompenses qu'il mérite et en attendant encore beaucoup mieux pour lui, nous le prions de vouloir recevoir ici même nos plus chaleureuses félicitations.

\* \* A ces félicitations nous croyons devoir reuse initiative que vient de prendre notreami. Nous apprenons en effet, qu'il se propose d'éditer sous peu, en un luxueux album, toute une série de vues de Saint-Céré faites à la plume.

Nous souhaition depuis long temps une œuvre de ce genre pour notre région qu'on ne fera jamais assez connaître aux touristes et aux amateurs des belles perspectives et des curiosité architecturales, comme aussi aux amis des bonnes histoires du vieux temps et aux chauvins de leur clocher. Le château de Montal y apparaitra dans son vrai cadre et avec sa coquette silhouette ; Sainf-Laurent et ses deux tours pittoresques; quelques coins de nos vieux quartiers habilement choisis; quelques maisons aux cachets moyennageux, bref, tout ce que Saint-Céré compte d'intéressant a été croqué par la plume artistique de notre ami.

Nul n'était plus autorisé que lui pour entreprendre une telle œuvre. L'idée qui l'a inspiré est des plus louables. Aussi nous ne doutons pas un seul instant du succès que va obtenir cet album auprés de nos compatriotes, amis du beau et de leur petite patrie.

La personnalité de Géobelouët était déjà très sympathique, Elle va le devenir bien davantage, puisqu'il aura employé son talent à faire rayonner la beauté de notre coquet et agreable petit

Adjudication des droits de place et de halle. - Dimanche, à deux heures du soir, dans la salle de la mairie, en présence de M. Murat, maire et conseiller général et des membres de la commission désignés à cet effet, on a procédé au renouvellement pour deux années consécutives des droits de place et de halle.

Trois concurrents étaient en présence. Les droits de place ont été adjugés à 3.020 fr. et les droits de halle à 605 fr. M Judeau, précédent adjudicataire, a

été admis à noueavu. Ces mêmes droits avaient été précédemment adjugés à la somme de 4.140 fr. ; différence en moins de recette pour la commune de 515 fr.

Etat civil du 1er au 16 octobre. -Naissance: Marthe Suzanne Lassalle, rue des Ternes.

Décès : Jeanne Méjecaze, veuve Limouzin, 75 ans, impasse Lagarrouste; Julie Delzangles, veuve Martres, 76 ans, place de l'Eglise; Hippolyte Roussilles, cultivateur, 73 ans, hospice; Marius Ruscassie, 2 mois, rue Centrale ; Augustin Prat, tonnelier, 60 ans, hospice; Clara de Bazelle, veuve Lacroix, receveuse des postes en retraite, 93 ans, rue de la Poste; Marie Salacroup, 17 mois, place de la Republique ; Raoul Seguier, fileur à Spérie-Ventach, sans profession, faubourg Lascabanes.

# Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Au Palais. - Samedi matin s'est effectuée, avec le cérémonial accoutumé. la rentrée du tribunal civil de Gourdon.

Chambre des huissiers. - La chambre de discipline des huissiers de l'arrondissement est ainsi constituée:

Syndic: M. Solignac fils; trésorier, M. Poumarat; secrétaire, M. Calmel; rapporteur, M. Vitrac; membre, M. Bourges,

si ab zna Souillac indenma Succès scolaire (année 1908-1909.

Ecole des filles : Certificat d'études, 9 ; brevet élémentaire, 11 ; école normale,

Ecole des garçons : Bourse des écoles supérieures, 1; certificat d'études, 16; école de Vierzon, 2; brevet élémentai-

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMBEL.

Cours Municipal de Dessin

Par suite du manque d'éclairage, la reprise des cours qui n'a pu avoir lieu vendredi dernier, est renvoyée au mercredi 20 courant.

Tous ceux qui désirent se faire inscrire sont donc invités à se rendre, sans faute, le 20 courant, à 8 heures précises du soir au Siège de l'Union Compagnonnique, rue Waldeck-Rousseau.

Nous rappelons aux intéressés que les cours comprennent deux sections : Dans la 1re on traite les constructions géométriques, les projections, les pénétrations. les sections et leurs développements ainsi que les courbes usuelles appliquées à l'industrie. Dans la 2º on s'occupe particulièrement des croquis, des épures de cinématique et des dessins industriels.

# Chronique agricole

Distance pour la plantation des arbres A défaut de règlements particuliers ou d'usages constants et reconnus pour la plantation des arbres, il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres et la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

Le voisin est en droit d'exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article précédent, à moins qu'il n'y ait titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire.

Si les arbres meurent ou s'ils sont coupés ou arrachés, le voisin ne peut les remplacer qu'en observant les distances légales (art. 672 du code

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur.

Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer ses espaliers (art. 671 du code civil).

# Bibliographie

VIENT DE PARAITRE

# ALMANACH HACHETTE

Pour 1910 1 fr. 50

Le Livre que chacun DOIT AVOIR

SUR SA TABLE Parce qu'il condense TOUT LES

Renseignements indispensables à la Vie de chaque jour

9 GRANDS CONCOURS 74 PLACES DE FAVEUR

(Théâtres et Cinémas) POUR 57 VILLES

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. - Sommaire du nº 1899, du 16 octobre 1909.

L'appareil à recommander les lettres, par Lucien Fournier. - L'industrie et les armées modernes, par le Capitaine L. -L'oiseau-mouche dans son habitat, par V. Forbin. — Les rayons ultra-violets et la stérilisation des boissons, par G. Loucheux. - La houille blanche au Japon, par Roger Ducamp. - La forêt de colonnes bulgare, par L. De Launay. - Academie des sciences ; séance du 11 octobre 1909, par Ch. de Villedeuil. - Le centenaire de la navigation à vapeur.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

BIBLIOTHÈQUE DE MA FILLE

Ouvrages recommandés Collections : 3 fr. 50 le volume broché

Toute abonnée au Journal des Demoiselles recevra au prix de faveur de 3 fr 25. franco dans toute la France, un volume magnifiquement relié. Six volumes pour le prix de 18 fr. franco

PRINCIPAUX AUTEURS: MM. Aigueperse, Maryan, Du Campfranc, H. Bister, Zénaïde Fleuriot, Champol

MANUEL du JOURNAL des DEMOISELLES 9º édition, considérablement augmentée METHODES POUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE DAMES

Impressions sur étoffes. - Marques de linge. - Manière de relever et agrandir les patrons. - Tapisserie. - Tricot. -Crochet. - Filet. - Dentelles. - Macramé, augmenté de la Dentelle au fuseau, des Renseignements très détaillés sur la Manière de peindre sur toils gobelin, sur satin, sur velours, sur drap, ainsi que la Peinture au Vernis Martin, l'Enluminure, la Photominiature, etc.

ORNÉ DE 500 FIGURES ET VIGNETTES Prix du volume: Broché: Paris, 3 fr. - Départements et Etranger : 3 fr. 75. Envoyer un mandat-poste à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges.

52, rue St-Georges, Paris, IXº PUBLICATIONS DE FAMILLE LA TOILETTE DES ENFANTS Recueil de Modes enfantines

Un an : France : 6 fr. - Union postale : 7 fr. 50. Paraissant le 1er de chaque mois

12 pages de texte par numéro. Courrier des modes enfantines illustrées - Planches coloriées. - Modèles de Robes. - Manteaux, Chapeaux pour fillettes et garcons. - Planches de broderie, patrons découpés, travaux de fantaisie. - Conseil pratiques. — Renseignements utiles. — Hygiène. — Concours de devinettes.

Romans, nouvelles, causeries, etc. Abonnements à partir du ler de chaque mois, par mandat à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.

Envoi Gratuit d'un auméro spécimen sur demande affranchie

52, rue St-Georges, Paris, IXe PUBLICATIONS DE FAMILLE

LA POUPEE MODELE Revue des petites filles, illustré de 200 gravures dans le texte.

Paraissant le 15 de chaque mois Un an, Paris, 7 fr.; Seine, 8 fr.; départements, 9 fr.; Union postale, 11 fr.

Vingt-quatre pages de texte par numéro Religion. - Morale. - Education. -Instruction. - Récréation. - Petits travaux et ouvrages. - Patrons pour poupées. - Etoffes inprimées.

Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Surprises. - Concours. - Musique. Abonnements à partir du 15 de chaque mois

# MARCHÉS AUX PRUNES

St-Barthélemy (L.-et-G.), 16 octobre. Voici les cours pratiqués à notre marché de vendredi:

Les 50-4 fruits au demi kilo, de 65 à 70 fr.; les 60-5, de 46 à 50 fr.; les 70-5, de 32 à 36 fr.; les 80-5, de 23 à 26 fr.; les 90-5, de 19 à 20 fr.; les 100-5, de 14 à 15 fr.; les 110-5, de 12 à 13 fr.; les 120-5, de 9 à 10 fr.; fretin, de 5 à 8 fr., le tout les 50 kilos.

St-Barthélemy (L.-et-G.), 17 octobre. Cours du marché hebdomadaire.

Les 50 5, 65 à 70 fr.; les 60-5, 46 à 50 fr.; 70-5, 32 à 36 fr.; les 80-5, 24 à 26 fr.; les 90-5, 18 à 21 fr.; les 100-5, 14 à 15 fr.; les 110-5, 12 à 13 fr.; les 120-5, 9 à 10 fr.; le tout les 50 kilos.

Lauzun (Lot-et-Garonne), 18 octobre. Au marché du 16, apport 1 800 quintaux environ. Tout vendu aux cours

40-4 fruits au demi-kilo, 100 à 110 fr.; 50.4, 70 à 74 fr.; 60-4, 48 à 50 fr.; 70-4, 33 à 35 fr. ; 80-4, 23 a 25 fr. ; 90-4, 18 à 19 fr.; 100-4, 14 à 15 fr.; 110 4, 12 à 13 fr.; fretin, 6 à 9 fr., le tout les 50

# LA HERNIE

Sa guérison par la Méthode CLAVERIE, de Paris la seule qui ait fait ses preuves

Tous les hernieux torturés par les bandages à ressort du commerce ou décus par les méthodes illusoires des faux spécialistes qui abondent véritablement trop à l'heure actuelle, doivent adopter les Appareils sans Ressort perfection-nés dont M. A. CLAVERIE est l'inven-

Ces merveilleux appareils, légers, puissants et souples, imperméables, ont recu l'entière adhésion du Corps médical et ont acquis un succès universel, car seuls ils assurent à tous les hernieux, hommes, femmes, enfants, vieillards, quelles que soient la grosseur et l'anciennete de la tumeur, un soulagement immédiat et une guérison certaine.

Aussi ceux de nos lecteurs et celles de nos lectrices atteints de Hernies, Efforts, Descentes ou Déviations utérines, etc..., quel que soit le traitement suivi jusqu'ici, feront-ils bien de profiter du passage de l'éminent Spécialiste de Paris et de se rendre à ses visites.

M. A. CLAVERIE, recevra, de 9 h. à 5 h. à:

St-Céré, Vendredi 22 octobre, Hôtel

des Voyageurs. CAHORS, Samedi 23, Hôtel des Am-

bassadeurs. Ceintures ventrières perfectionnées CLAVERIE pour toutes les Déviations des organes de la Femme.

# A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ

Très léger, en excellent état. S'adresser au Bureaudu Journal.

# Preuves sur preuves à Cahors

Les habitants de Cahors n'ont pas à chercher bien loin. Chaque jour leur met sous les yeux une nouvelle preuve qu'ils ont à leur portée un remède contre leurs souffrances. Ils ont tout intérêt à lire l'exposé ci dessous fait avec autant de franchise que de sincérité. M. Cance, 4, rue Cathala-Couture, à Cahors, nous dit: « Il y a cinq ans je fus pris de maux de reins et un jour les douleurs me prirent d'une facon si violente que je regagnai difficilement mon domicile et dus garder le lit pendant une semaine sans pouvoir faire un mouvement. Depuis j'ai suivi plusieurs traitements qui m'ont quelquefois soulagé, mais je puis dire que généralement je souffrais le martyre. J'étais désolé de me voir dans cet état quand on me conseilla de prendre les Pilules Foster pour les Reins, vendues à la Pharmacie Orliac, à Cahors. Je fus tout heureux de me sentir soulagé après en avoir pris une boîte. Je continuai alors à me soigner régulièrement jusqu'à ce que je fusse bien guéri. Voilà un an de cela et je suis toujours bien portant, je suis donc tout heureux de recommander les Pilules Foster pour les Reins à tous ceux qui souffrent comme je souffrais moi même. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier ».

Les Pilules Foster pour les Reins le remède spécial pour les reins - donnent aux reins malades toute l'aide dont ils ont besoin. Elles chassent du corps tous les poisons liquides qu'il renferme, redonnant ainsi une activité et une vigueur nouvelles aux reins, débarrassent le sang des impuretés qui troublent le sommeil la nuit et vous rendent lourd, languissant et abattu pendant la journée. Ainsi en ramenant les reins à la santé, les véritables Pilules Foster pour les Reins guérissent la cau e de l'albuminurie, de l'hydropisie, des troubles urinaires, de la gravelle, du rhumatisme, de la pierre, de la sciatique, des maladies nerveuses, de l'abattement. Elles annulent aussi les effets funestes de l'alcool, du vin ou de la bière pris en excès. On trouve les Pilules Foster (marque originale) chez tous les pharmaciens, 3 fr. 50 la boîte; 19 fr. les six ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. Dans l'intérêt de votre santé, si vous voulez avoir un bon résultat, exigez la véritable boîte avec la signature « James Foster » et refusez toute imitation ou substitution.

# BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 octobre.

Le marché a inauguré la semaine dans d'excellentes conditions, bien influencé par la reprise du Rio et du compartiment espagnol. Le mouvement de hausse a été général.

La rente française est très ferme à Les fonds russes sont bien tenus. Le

30/01891 s'inscrit à 76,50, le 1896 à 75,50, le 5 0/0 1906 à 105, le 4 1/2 1909 à 97,65 et le Consolidé à 91,60. L'Extérieure espagnole s'avance à 94,87, le Portugais à 62,32, et le Turc à

Nos Etablissements de Crédit sont soutenus. La Banque de Paris se négocie à 1758, le Comptoir d'Escompte à 770, le Crédit Foncier à 791, le Crédit Lyonnais à 1340 et la Société Générale à 680.

Parmi les chemins français, l'Est se traite 940, le Lyon à 1336, le Nord à 1732 et l'Ouest à 947.

L'action privilégiee Industrie Houillère de la Russie Méridionale, est demandée à 573.

Les obligations 5 1/2 0/0 or du chemin de fer Grand Nord Central de Colombie sont à 426. L'importance économique de cette ligne est reconnue de tous ceux qui connaissent le pays ; elle doit desservir les localités les plus denses des départements de Bucaramanga, de San Gil, de Santa Rosa, de Tunga, de Zipaquira et du district central ; le Gouvernement Colombien a d'ailleurs accordé à la Concession des garanties et privilèges importants.

# est le Reconstituant et le Dépuratif le plus énergique

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors (Voir aux annonces)

# MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 18 Octobre 1909

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES		RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porce se cetent au 50 k, poide vis.		
ROSES CONTRACTOR MONEY	au Marché o	t à l'abattoir	Distribution of the Company of the C	lre qualité	2º qualité	3º qualité
Bœufs	3.359			0,80	0,75	0,68
Vaches	1.787	535	1.047	0,80	0,70	0,63
Taureaux	246			0,68	0,65	0,58
Veaux	1.508	2.132	318	0,92	0,88	0,80
Moutons	24:026	7.339	7.678	1,00	0,95	0,90
Porcs	6.326	2.370	114	0,45	0,47	0,42

OBSERVATIONS. — La vente a été mauvaise sur toutes les marchandises. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

# Chemin de Fer d'Orléans

FÊTE DE LA TOUSSAINT Lnndi 1er Novembre 1909

Validité exceptionnelle des billets Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du Jeudi 28 Octobre au dernier train du Jeudi 4 Novembre, les billets aller et retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. nos 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 4 Novembre.

### EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN

Il est délivré, pendant toute l'année, des billets de voyage circulaire de l'e et de 2º classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Toulouse, Figeac, Neussargues, Garabit, ou Capdenac, Rodez (1), Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse. 1re classe : 64 fr. - 20 classe : 47 fr.

Bordeaux-Bastide, Libourne, ou Ber-

Périgueux, Brive, Saint Denis près-Martel, gerac, Le Buisson,

Rocamadour, Laval-de-Cère, Vic-sur-Cère, ou Figeac, ou Capde-Neussargues, Garabit, Mende ou Banassacnac, Rodez (1)

la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Bédarieux, Béziers, Carcassonne, Toutouse, ou St-Pons, Castres (Tarn), St-Sulpice (Tarn) Montauban, Agen, Bordeaux-Saint-Jean.

1re classe : 90 fr. - 2e classe : 65 fr. Validité des billets: 30 jours, non compris le jour de départ arec faculté de prolongation moyennant supplément.

NOTA. - Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itméraire du voyage circulaire, mais ils doivent survre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente.

Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

(1) En vue d'une excursion au Viaduc du Viaur, les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Rodez à Albi-Orléans et retour. avec faculté d'arrêt à la halte de Viaur, tant à l'aller qu'au retour, moyennant la perception d'un supplément de 7 fr. 50 en 1re classe et de 5 francs en 2e classe.

Les billets de ce parcours additionnel penvent être demandés, soit au commence-

ment du voyage, en même temps que le billet circulaire, soit à Rodez, au moment du passage dans cette gare. Ces billets additionnels n'angmentent pas la durée de validité du billet circulaire auquel ils viennent se souder.

# .. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

Successeur de BAKER 10, Rue du Lycée A côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

Le propriétaire gérant: A. Coueslant

CHIRURGIEN-DENTISTE BEPLORE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS Consultations tous les jours de 9h. à 5h.

69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken n'a pas d'OPERATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

# Grande Pharmacie de la Croix-Rouge =

La plus importante Pharmacie de toute la région LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur: PAUL GARNAL, Pharmacien de 1re classe Diplomé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris

Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot

Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre E

# L'HUILE DE FOIE DE MORUE

jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une digestion difficile,

Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les gran-

# PHOSPHIODE

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté pour le traitement et la guérison des :

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants Rhumatismes, Engorgements ganglionaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc. Prix du fl.: 2 fr. au lieu de 3,50; le litre : 4,50 au lieu de 6 fr.

## La PHOSPHIODE et le Corps médical ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

"Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans u contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée u des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et vortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à un Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

» La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements un anadionaires, fortifie les os.

ordinaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. n Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
n Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites » aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. a Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les

Docteur Ostst., de la Paculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.

Laboratoire de la PHOSPHIODE et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE. — CAHORS Dépôt dans toutes les Pharmacles

Étude de M° J. LOUBET, Avoué à Figeac (Lot) Successeur de Mes VIVAL et MALRIEU

# A SUITE DE SAISIE-IMMOBILIÈRE

Adjudication fixée au Vendredi Douze Novembre mil neuf cent neuf, à neuf heures du matin, au Palais de Justice à Figeac, sis Boulevard Labernade.

ll sera procédé le vendredi douze novembre mil neuf cent neuf, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Figeac au Palais de justice à Figeac, Boulevard Labernade.

En vertu lo d'une clause du jugement d'adjudication ci-après énoncé et faute par Madame Jeanne-Antoinette FOLLEA veuve CLAPISSON, sans profession, demeurant à Lyon, rue du Dauphiné numéro 124, adjudica-taire, d'avoir justifié de l'acquit des conditions exigibles de l'adjudication, ainsi qu'il résulte d'un certificat délivré par le greffier du tribunal civil de Figeac le premier octobre mil neuf cent neuf. enregistré; 2º et de l'article 733 du C. P. C.

A la requête de Me J. LOUBET, avoué près le tribunal civil de Figeac, y demeurant, boulevard Labernade, lequel se constitue et occupera pour lui-même sur la présente poursuite et ses suites.

A la revente sur folle-enchère des immeubles dont la désignation

# DÉSIGNATION des immeubles A VENDRE

1º Une terre appelée «Les Claux» commane de Mayrinhac-Lentour, portée à la matrice cadastrale de cette commune sous le numéro 519 section C, d'une contenance environ de trente ares vingt centiares.

2º Un jardin appelé « Laumière » porté à la même matrice cadastrale sous le muméro 521, section C, pour une contenance environ trois ares soixante centiares.

3º Un sol de maison, grange et patus appelé « Laumière » portés à la même matrice cadastrale sous le numéro 522 section C, d'une contenance environ de huit ares soixante centiares.

4º Une châtaigneraie appelée

« Les Custals » portée à la même matrice cadastrale sous le numero 539 section C, d'une contenance environ de six ares cinquante cen-

5º Une châtaigneraie appelée « Les Custals » portée à la même matrice cadastrale sous le numéro 542 section C, pour une contenance environ de neuf ares dix centiares.

6º Un verger appelé « Les Custals » porté à la même matrice cadastrale sous le numéro 543 section C, pour une contenance de cinq ares cinquante centiares.

7º Une grange et patus appelés «Laumière » portés à la même matrice cadastrale sous le numéro 533 P, section C, pour une contenance de trente-six centiares. 8º Une pâture appelée « Les

Coustals » portée à la même matrice cadastrale sous le numéro 541 section C, pour une contenance de quatre ares vingt centiares. 9º Un jardin appelé « Laumière »

porté à la même matrice cadastrale sous le numéro 531 section C, pour une contenance de un are soixante centiares.

10º Une maison et une grange situées au village de Laumière commune de Mayrinhac-Lentour portées à la matrice cadastrale des propriétés bàties de cette commune sous le numéro 522 section C.

La maison est construite en pierre de taille et en moëllons et est couverte en tuiles grises et plates. Elle se compose d'un premier étage avec caves au-dessous et d'un

grenier sous les combles. Elle confronte du levant à petit jardin de la partie saisie qui tient a route; du nord à vieux chemin sur lequel elle a accès par un grand escalier en pierre de taille et en haut de cet escalier se trouve un balcon; de l'ouest à patus de la partie saisie où elle a accès aussi par un escalier en pierre de taille; à l'angle de cet escalier il existe un petit pavillon; du midi avec propriété Farral.

A l'angle de la maison et de ce même côté, se trouve une citerne couverte en tuiles rouges.

La grange est construite en pier-

re de taille et moëllons à chaux et à sable.

Elle comprend une écurie audessous et un grenier à fourrages

sous les comble. Elle confronte du nord à vieux chemin; de l'ouest à propriété Far-

ral; du midi et de l'est à jardin et patus de la partie saisie.

Elle est couverte partie en tuiles plates et rouges et partie en

Les dits immeubles ont été adjugés à la dite dame Jeanne Antoinette FOLLÉA veuve CLA-PISSON, par jugement du dit tribunal le quatre juin mil neuf cent neuf, rendu sur la saisie immobilière pratiquée contre Vadame Marie Julie LAPLAZE sans profession, épou e séparée de biens de Monsieur David ROQUES demeurant ensemble à Lyon rue Danton Nº 28, par la dite dame veuve CLAPISSON, ayant le dit Me LOUBET pour avoué, suivant procès-verbal du ministère de M° CHAVERGNE, huissier à Saint-Céré, en date du neuf février mil neuf cent neuf, enregistré et transcrit au burean des hypothèques de Figeac le treize février mil neuf cent neuf, volume 116 numéro 41, moyennant le prix principal de mille francs, outre les charges.

# MISE A PRIX

L'adjudication aura lieu aux jour, lieu et heure sus indiqués en un seul lot sur la mise à prix de cent francs, 100 fr.

Les frais de poursuite de folle-enchère seront payables en diminution du prix d'adjudica-

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raisons d'hypothèques légales, qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

Pour extrait certifié véritable. Figeac, le douze octobre mil neuf cent neuf.

> J. LOUBET, Avoué.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mº J. LOUBET, avoué poursuivant la vente, demeurant à Figeac, boulevard Labernade.

# rimerie A. Coueslant 1, Rue des Capucins, CAHORS

INSTALLATION

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Oriéans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOCLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementau des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE du Lycéo Féacion et du Lycéo Molléro

hembreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc. A vapeur et à l'électricité. OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX

RES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

Cahors, le